

Image not found or type unknown



Pacte civil de solidarité 2010

Par **lee85**, le **06/11/2010 à 19:00**

Bonjour,rnsalarié dans l automobile je vais me pacser ai je droit a des jours et si oui combien.
merci pour vos reponses.

Par **fabienne034**, le **06/11/2010 à 19:39**

BONJOUR rnrnTout dépend de votre convention collective !rnrnpour tout savoir sur le
pacs:rnrn<http://www.fbls.net/pacscreation.htm>rnrnen milieu de page vous aurez accès
gratuitement à votre convention collective